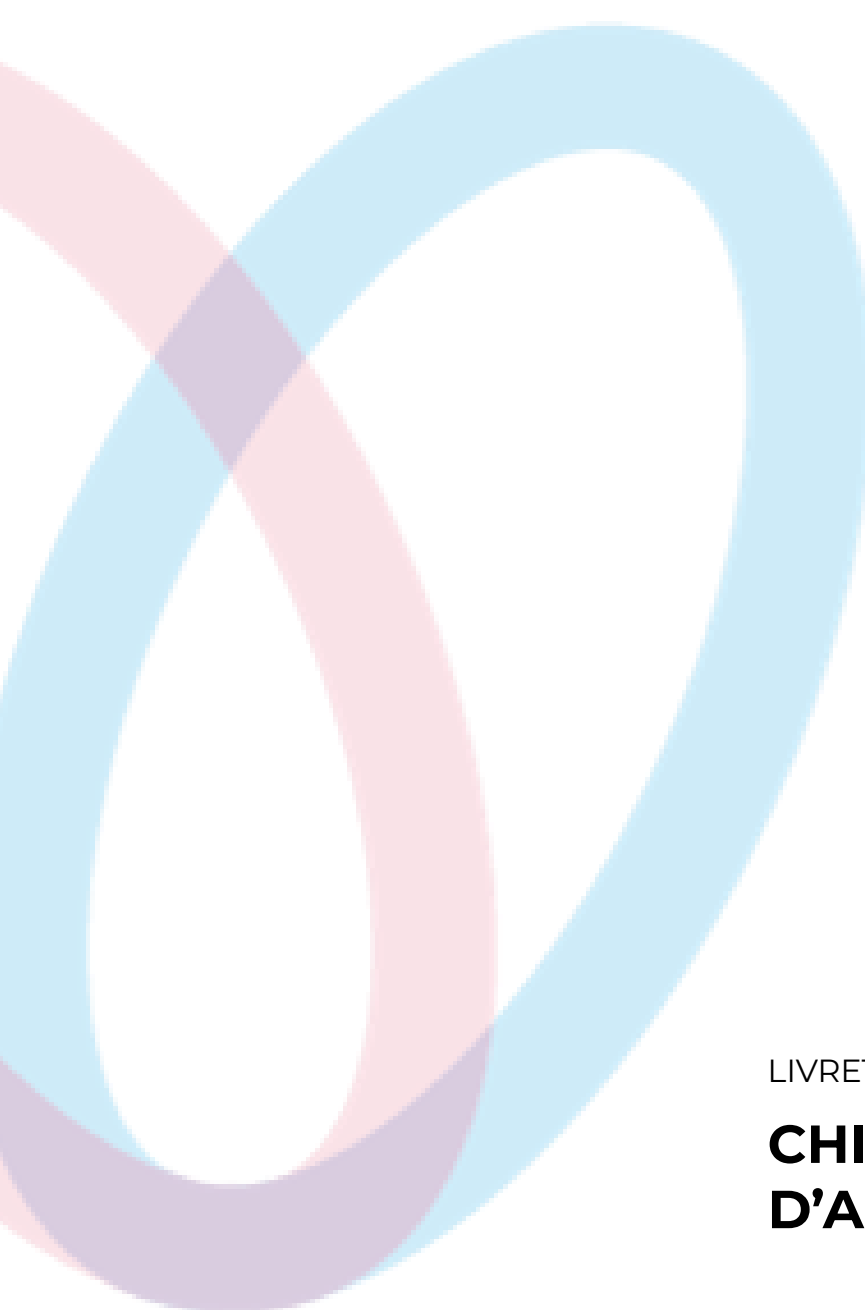




LIVRET D'INFORMATION

CHIRURGIE FACIALE D'AFFIRMATION DE GENRE

PARTIE B

TABLE DES MATIÈRES

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE		PARTIE A
2. QU'EST-CE LA CHIRURGIE FACIALE D'AFFIRMATION DE GENRE?		
3. LES PRÉREQUIS		
4. L'INTERVENTION CHIRURGICALE		
5. LES RISQUES ET COMPLICATIONS		
6. LE CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ		
7. PRÉSENTATION DE LA PARTIE B	4	
8. LES MOIS PRÉCÉDANT L'INTERVENTION CHIRURGICALE	5	
9. PRÉPARER VOTRE RETOUR À DOMICILE	8	
10. PRÉPARER VOTRE VALISE	10	
11. LA VEILLE DE L'INTERVENTION CHIRURGICALE	11	
12. LE MATIN DE L'INTERVENTION CHIRURGICALE	13	
13. VOTRE SÉJOUR AU CENTRE MÉTROPOLITAIN DE CHIRURGIE	14	
14. PRÉSENTATION DE LA PARTIE C		PARTIE C
15. LE PROCESSUS DE GUÉRISON		
16. LA MÉDICATION		
17. LES SOINS DE PLAIES		
18. LES HABITUDES DE VIE		
19. LES PRINCIPALES COMPLICATIONS POSSIBLES		
20. LES DRAINS		
21. LES SUIVIS POSTOPÉRATOIRES		

7. PRÉSENTATION DE LA PARTIE B

Cette partie contient de l'information sur le déroulement de l'intervention chirurgicale et sur comment vous y préparer.

8. LES MOIS PRÉCÉDANT L'INTERVENTION CHIRURGICALE

8.1 LE QUESTIONNAIRE PRÉOPÉRATOIRE

Le questionnaire préopératoire rempli lors de l'ouverture de votre dossier est valide pour une période de six mois. Après ce délai, pour des raisons de sécurité, nous vous demanderons de le remplir à nouveau.

EN TOUT TEMPS, AVANT VOTRE INTERVENTION, AVISEZ-NOUS SI :

- Vous notez un changement dans votre état de santé;
- Votre situation de vie change — notre équipe travaillera avec vous pour vous aider à mobiliser les ressources nécessaires;
- Vous présentez une infection bactérienne ou virale — demandez à votre médecin traitant-e de nous envoyer son rapport de consultation et de bien mentionner les détails relatifs à l'infection et aux traitements;
- Il y a des changements dans votre médication actuelle — veuillez nous fournir une liste à jour de votre pharmacie.

8.2 LES EXAMENS PRÉOPÉRATOIRES

Un électrocardiogramme (ECG) au repos avec interprétation sera requis si vous êtes âgé-e de 60 ans et plus. Vous devez nous fournir les résultats, incluant le tracé, et ce, au moins deux mois avant la date de votre intervention chirurgicale. Veuillez noter que celui-ci est valide pour une période de 4 mois.

À la suite de son analyse, des examens complémentaires pourraient vous être demandés. Le cas échéant, assurez-vous de nous faire acheminer les résultats le plus rapidement possible pour éviter le report de la date de votre intervention chirurgicale.

8.3 LA MÉDICATION PRÉOPÉRATOIRE



En tout temps, avant votre intervention chirurgicale :

- poursuivez la prise de votre traitement d'hormonothérapie;
- poursuivez la prise de vos antidépresseurs et de vos neuroleptiques;
- prenez sans risque de l'acétaminophène (produit de paracétamol, Atasol^{MD}, Tylenol^{MD}, Efferalgan^{MD}, Doliprane^{MD}).

8.4 MÉDICAMENTS À CESSER

Il est de votre responsabilité de vérifier si les médicaments que vous prenez contiennent ou non un des produits mentionnés ci-dessous. Dans le doute, consultez votre médecin traitant·e ou votre pharmacien·ne.

Dès que vous recevez l'appel confirmant la date de l'intervention chirurgicale, veuillez cesser la prise de rétinoïdes (Accutane^{MD}).

Deux semaines avant l'intervention chirurgicale, cessez :

- les produits de santé naturels;
- les produits homéopathiques;
- les vitamines, suppléments et minéraux;
- les produits contenant de l'ail (allicine);
- La consommation d'ail frais, cru ou cuit, est déconseillée.

Dix jours avant l'intervention chirurgicale, cessez :

- tout produit contenant de l'acide acétylsalicylique tel qu'Aspirine^{MD};
- les anti-inflammatoires **(à moins d'avis contraire de votre médecin traitant·e ou de votre chirurgien·ne)** tels que les produits contenant de l'ibuprofène, Advil^{MD}, Celebrex^{MD}, Indocid^{MD}, Motrin^{MD}, Naprosyn^{MD}, Orudis^{MD}, Vioxx^{MD}, Voltaren^{MD}, etc.;
- les médicaments pour le rhume et la grippe tels que Tylenol Sinus^{MD}, Advil Sinus^{MD}, Réactine^{MD}, sirop contre la toux, etc.

8.5 L'ALCOOL

Cessez toute consommation d'alcool **deux semaines avant et trois semaines après** l'intervention chirurgicale. L'alcool augmente les risques de saignements durant l'intervention chirurgicale. Le mélange d'alcool et de médicaments peut provoquer des réactions indésirables imprévisibles.

8.6 LE TABAC

Vos chirurgiens·nes vous recommandent de cesser de fumer la cigarette ou la cigarette électronique contenant de la nicotine et les produits nicotiniques (**Nicorette^{MD} ou autres**) au moins **6 semaines avant et 8 semaines après** votre intervention chirurgicale. La nicotine et les substances toxiques contenues dans le tabac peuvent contracter de petits vaisseaux sanguins et donc :

- Ralentir la cicatrisation de vos plaies et ainsi augmenter les risques d'infection;
- Augmenter les risques de troubles respiratoires et de pneumonie après l'intervention;
- Provoquer au lever des nausées, des vomissements et des accès de tous qui accroissent les risques de saignements après l'intervention chirurgicale.

8.7 CANNABIS

Veuillez vous référer à la section Cannabis du **livret A** pour les indications qui concernent le cannabis.

9. PRÉPARER VOTRE RETOUR À DOMICILE

Nous avons dressé ci-dessous une liste de choses à prévoir et à vous procurer pour faciliter votre retour à la maison. Vous pourrez ainsi concentrer votre énergie sur votre convalescence et vos soins.

9.1 ARTICLES À VOUS PROCURER AVANT LA CHIRURGIE

Les articles suivants seront importants pour assurer vos soins à domicile, ou à l'hôtel si vous y séjournez, et peuvent facilement être achetés en pharmacie.

- 1 thermomètre pour vérifier votre température au besoin;
 - 1 paquet de compresses non stériles de format 4 x 4;
 - Savon doux type Dove® ou Ivory®, sans parfum;
 - Un shampoing sans parfum et sans alcool (par exemple shampoing pour bébé), si vous avez recours à une chirurgie du front.
 - Savon à base de chlorhexidine pour les douches préopératoires. →
- Si vous voyagez en avion et avec seulement une valise cabine, assurez-vous que les contenants de savon et shampoing sont autorisés par la compagnie aérienne.*



Procurez-vous un tube de crème avec vitamine E ou un gel de silicone pour le massage des cicatrices, que vous laisserez à domicile.

9.2 AUTRES ÉLÉMENTS À PRÉVOIR

Vêtements amples avec encolure large ou à boutons et chaussures faciles à enfiler : À prévoir pour votre confort et pour faciliter votre retour à la maison.

Repas et collation : Cuisinez des plats, congelez-les et achetez de la nourriture non périssable pour ne pas avoir à cuisiner une fois de retour à la maison.

Entretien ménager de votre domicile : Vous serez limité-e dans vos mouvements ainsi que dans le poids que vous pourrez soulever. Vous aurez probablement besoin d'aide pour vos activités domestiques.

Transport et planification d'un-e accompagnateur·rice pour votre retour à la maison : Si votre chirurgie ne nécessite pas de passer la nuit à notre centre, vous devrez obligatoirement être accompagné·e au moment de quitter notre établissement.

Prendre note que vous ne pourrez pas conduire tant que vous prendrez des narcotiques pour le soulagement de la douleur.

Demandez à un-e proche d'être disponible au besoin : cette personne pourra vous accompagner dans vos déplacements et, au besoin, vous apporter son soutien en ce qui a trait à vos soins personnels et vos activités quotidiennes.

Retour au travail et avis à votre employeur·se : La période de convalescence est variable selon le type de chirurgie, la nature de votre emploi et l'évaluation du chirurgien·ne. L'arrêt de travail peut durer de 1 à 6 semaines. Il est important d'en aviser votre employeur·se. Si vous désirez une lettre justifiant une période d'arrêt de travail, faites-en la demande après votre intervention chirurgicale.

10. PRÉPARER VOTRE VALISE

10.1 UNE PETITE VALISE À ROULETTES

Votre valise doit être de type bagage de cabine d'avion (*carry-on*) et avoir un **poids maximal de 10 kg (22 lb)**. Nous vous demandons de respecter cette consigne pour les raisons suivantes :

- Risque de blessure pour vous ou notre personnel lors de la manutention des bagages trop lourds ou trop volumineux;
- Espace restreint dans les chambres à l'unité de soins;
- Risque de chute : les planchers doivent rester dégagés.

10.2 ARTICLES PERSONNELS À APPORTER

- À des fins d'identification :
 - carte d'assurance maladie de la RAMQ (si vous résidez au Québec);
 - **ou** carte d'assurance maladie de votre province;
 - **ou** passeport (si vous ne résidez pas au Canada);
- Pompe d'inhalation et chambre d'inhalation, s'il y a lieu;
- Lunettes ou lentilles cornéennes, étui et solution pour lentilles, s'il y a lieu;
- Prothèses dentaires et contenant, s'il y a lieu;
- Prothèses auditives et étui, s'il y a lieu;
- Médication personnelle identifiée et conservée obligatoirement dans son contenant d'origine.

10.3 DOCUMENTS À APPORTER

- Liste à jour de vos médicaments. Demandez-la à votre pharmacien·ne;
- Pour les non-résidents·es canadiens·nes : le contrat « Hors Canada » ainsi que le formulaire « Droit applicable et attribution de juridiction ». Si vous êtes un·e patient·e non-résident·e du Canada et que vous n'avez pas reçu ce document, veuillez communiquer avec nous au 1 514 288-2097.

Le Centre Métropolitain de Chirurgie ne se tient pas responsable de la perte, du bris ou du vol des effets personnels. N'apportez pas de grosses sommes d'argent et laissez à la maison vos bijoux et objets de valeur.

11. LA VEILLE DE L'INTERVENTION CHIRURGICALE

11.1 LA DOUCHE LA VEILLE DE L'INTERVENTION

Vous devrez **obligatoirement** prendre une douche la veille **et** le matin de votre intervention chirurgicale.

Dans le but de diminuer les risques d'infection et de réduire le nombre de bactéries sur la peau en périodes opératoire et postopératoire, vous devrez utiliser un savon à base de chlorhexidine pour laver délicatement la région à opérer, y compris vos cheveux si vous devez avoir une chirurgie du front. Ce produit est disponible en pharmacie.

Assurez-vous de **suivre attentivement les instructions** fournies avec le produit et **éviter tout contact avec les yeux et l'intérieur des oreilles.**

Après la douche, **n'appliquez pas de lotion, de crème ou de déodorant** sur votre peau.

11.2 ÊTRE À JEUN

Vous devrez être à jeun **à partir de minuit la veille** de l'intervention chirurgicale, c'est-à-dire ne consommer ni aliment solide ni liquide, y compris de l'eau. Évitez de mâcher de la gomme ou de sucer un bonbon. Vous pouvez toutefois vous brosser les dents et vous rincer la bouche.

11.3 CHANGEMENT DANS VOTRE ÉTAT DE SANTÉ

Si vous faites de la fièvre la veille de votre intervention chirurgicale ou si vous avez des signes ou symptômes de grippe, de la diarrhée ou des vomissements, avisez rapidement le personnel infirmier du CMC en composant le 514 332-7091, poste 211. Vous pouvez laisser un message sur la boîte vocale.

11.4 ONGLES ARTIFICIELS, VERNIS À ONGLES ET BIJOUX DE PERÇAGE

Retirez les ongles artificiels et le vernis recouvrant vos ongles puisque la coloration de vos ongles est un bon indicateur du taux d'oxygène dans votre sang. De plus, l'appareil servant à mesurer votre taux d'oxygène pourrait avoir de la difficulté à lire les résultats si vos ongles sont recouverts de vernis, même si celui-ci est transparent, ou si vous avez des ongles artificiels.

Vous devez **obligatoirement** retirer tous vos bijoux de perçage (*piercing*) en raison du risque de brûlure lors de l'intervention. Veuillez noter que le·la chirurgien·ne pourrait refuser de procéder à la chirurgie dans le cas où vous refuseriez de les retirer. Cependant, les bijoux de perçage sur le corps peuvent être remplacés temporairement par des bijoux de perçage en silicone, sauf ceux situés sur le visage, dans la bouche et sur le cou, lesquels devront obligatoirement être retirés.

12. LE MATIN DE L'INTERVENTION CHIRURGICALE

12.1 LE RASAGE PRÉOPÉRATOIRE

Rasez votre visage et votre cou avec un rasoir électrique si vous présentez des poils sur ceux-ci. Cependant, il n'est pas nécessaire de raser vos cheveux,

12.2 LA DOUCHE LE JOUR DE LA CHIRURGIE

Vous devrez prendre une autre douche le matin de l'intervention chirurgicale pour laver la région à opérer et vos cheveux si vous avez une chirurgie du front avec le savon à base de chlorhexidine. Après la douche, n'appliquez pas de lotion, de crème ou de déodorant sur votre peau.

12.3 LA MÉDICATION PERSONNELLE

Les pompes d'inhalation devront être prises le matin de l'intervention chirurgicale même si vous ne les utilisez normalement qu'au besoin.

Votre médication régulière, incluant les médicaments pour le diabète, le cœur et la tension artérielle, vous sera administrée après évaluation de notre équipe clinique lors de votre admission le matin de la chirurgie.

Si vous êtes autorisé-e à prendre votre médication habituelle le matin de votre intervention, vous pourrez la prendre avec une gorgée d'eau seulement.

Ne prenez donc aucun médicament avant d'avoir rencontré l'infirmier-ère responsable de votre admission. En cas de doute, vous pouvez vérifier auprès de l'adjoint-e administratif-ve en charge de votre dossier au 514 332-7091.

13. VOTRE SÉJOUR AU CENTRE MÉTROPOLITAIN DE CHIRURGIE

13.1 L'ADMISSION

Un·e membre de l'équipe de GrS Montréal vous informera une semaine avant votre intervention chirurgicale de l'heure à laquelle vous serez attendu·e au Centre Métropolitain de Chirurgie. Veuillez noter que l'heure de votre admission ne correspond pas à l'heure de votre intervention chirurgicale, cette dernière ne pouvant vous être confirmée avec exactitude. Il est possible que vous attendiez d'une à plusieurs heures avant votre chirurgie une fois arrivé·e à notre centre selon le programme opératoire de la journée. Vous serez accueilli·e par un·e membre du personnel infirmier qui complètera votre dossier avec vous et répondra à toutes vos questions.

13.2 LA CONSULTATION MÉDICALE

Le matin de votre intervention chirurgicale, votre anesthésiologiste et votre chirurgien·ne vous rencontreront afin de discuter de l'anesthésie et de l'intervention chirurgicale ainsi que pour répondre à toutes vos questions.

13.3 LA PRÉMÉDICATION SPÉCIFIQUE À VOTRE INTERVENTION CHIRURGICALE

Environ deux heures avant votre intervention chirurgicale, le personnel infirmier vous administrera une prémédication sous forme de comprimés servant à diminuer la douleur postopératoire ainsi que les risques de nausées et de vomissements.

13.4 LE BLOC OPÉRATOIRE

Vous serez conduit·e au bloc opératoire par un·e membre de l'équipe de soins.

À votre arrivée au bloc opératoire, les membres de l'équipe chirurgicale vérifieront votre identité et l'information inscrite dans votre dossier. Pour des raisons de sécurité, nous vous demanderons de confirmer vos noms et prénoms à plusieurs reprises. Vous serez ensuite sous les soins de l'anesthésiologiste pendant l'intervention chirurgicale.

13.5 LA SALLE DE RÉVEIL ET L'UNITÉ DE CHIRURGIE D'UN JOUR

Immédiatement après l'intervention chirurgicale, vous serez transféré·e en salle de réveil. Il serait normal à ce moment de ressentir des nausées et d'avoir des vomissements. Ces

symptômes font partie des effets secondaires possibles de l'anesthésie. Le temps passé en salle de réveil est d'environ 30 minutes et vous permettra de récupérer sous la surveillance continue du personnel infirmier.

- Si votre intervention chirurgicale nécessite de passer une nuit à notre centre, vous serez transféré·e vers votre chambre tout de suite après la salle de réveil.
- Si votre intervention chirurgicale ne nécessite pas de passer une nuit à notre centre, vous serez ensuite transféré·e dans notre unité de chirurgie d'un jour pendant environ deux heures et votre accompagnateur·rice sera autorisé·e à venir vous rendre visite.

Dans le but de respecter le repos des autres patients·es, **une seule personne à la fois sera autorisée à venir vous visiter.**

13.6 LE RETOUR À LA MAISON

Selon l'intervention chirurgicale prévue, vous quitterez généralement le CMC le jour même de votre intervention chirurgicale, une fois que votre douleur sera bien contrôlée et que vous serez en mesure d'uriner une première fois. Vous retournerez à la maison ou à notre hôtel partenaire si vous habitez à plus de 200 km de notre établissement. Vous recevrez à ce moment-là votre ordonnance de départ ainsi que les informations relatives à vos soins postopératoires à domicile.

Vous devrez obligatoirement être accompagné·e au moment de quitter notre établissement le jour de votre intervention chirurgicale; sinon, vous courez le risque que votre chirurgie soit annulée. Lors de votre admission, le matin de la chirurgie, vous aurez à signer un formulaire garantissant que vous serez accompagné·e à votre départ.

999, rue De Salaberry,
Montréal (QC) H3L 1L2

☎ 514 288-2097

📠 514 288-3547

www.grsmontreal.com